

DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL (Haute-Vienne)

Nombre de Conseillers
en exercice : 23
Présents : 21
Votants : 23

L'an deux mil vingt et un, le 5 mars, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à l'Espace Culturel du Couzzy, sous la présidence de M. Philippe JANICOT.

Date de convocation du Conseil Municipal : 1^{er} mars 2021

PRESENTS : Mme BEAUGERIE Delphine, M. BIAD Brahim, Mme BOUCHON Véronique, Mme BOURGEOIS Annick, Mme BRAILLON Eliane, Mme COQUEL Laure, Mme HAY Salomé, M. JANICOT Philippe, M. LARROQUE Joël, Mme MOREAU Aurore, M. NARAIN Gino, M. SAUVAGNAC Bernard, M. TOURNIEROUX Vincent, M. VALADON Thierry, M. VILLAUTREIX Joël, Mme WISSOCQ Mathilde, Mme ASTIER Martine, M. BOURDOLLE Philippe, Mme DEBAYLE Michèle, M. EJNER Pascal, M. ZBORALA Bernard

ABSENTS : M. DOUDARD Christian (Pouvoir à M. Bernard SAUVAGNAC), Mme MOUMIN Manon (Pouvoir à M. VALADON Thierry).

Secrétaire de séance : M. Joël LARROQUE

Affiché le : 10/03/2021

27. Convention de partenariat entre la commune de Boisseuil et le Conseil Départemental de la Haute-Vienne concernant la mise à disposition d'outils d'animation pour la bibliothèque.

En application de son plan départemental de développement de la lecture publique, le Département apporte conseil et assistance aux bibliothèques des communes par l'intermédiaire de sa Bibliothèque Départementale de la Haute-Vienne (BDHV). Dans ce cadre il soutient les activités des bibliothèques et met à leur disposition des outils d'animation (expositions, valises, raconte tapis...).

Ainsi lorsque la bibliothèque de Boisseuil souhaite du matériel, une convention doit être signée avec le Conseil Départemental de la Haute-Vienne afin de définir les modalités de mise à disposition des outils d'animation.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'autoriser le Maire à signer les conventions pour la mise à disposition d'outils d'animation avec le Conseil Départemental de la Haute-Vienne ainsi que tout document devant intervenir dans ce cadre.

VOTE 23	POUR 23	CONTRE 0	ABSTENTION 0
----------------	----------------	-----------------	---------------------

Fait et délibéré en Mairie
Les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures
Le Maire,
Philippe JANICOT

